

time. Cette marche accélérée, jointe au sauvage retentissement du tam-tam, donne à une scène d'exécution un caractère qui épouvante et fait frissonner les Chinois. Ce fut après un assez long trajet exécuté de la sorte, que M. Perboyre arriva sur la place où l'attendait une foule de spectateurs. De nombreux détachements de soldats armés de piques se rangèrent en cercle autour d'un poteau fixé en terre ; là furent attachés et étranglés successivement les cinq malfaiteurs. L'intrépide enfant de saint Vincent de Paul fut réservé pour c'ore ce lugubre drame. Quand son heure fut venue, il se mit à genoux et pria quelques instants. Les païens disaient tout haut.

“ — Voilà l'Européen qui est en prières.”

Il fut enfin saisi par l'exécuteur qui lui lia les pieds derrière le dos, et l'attacha au gilet, un peu au-dessus du sol et dans la posture d'un homme à genoux. Son agonie fut plus douloureuse que celle des autres suppliciés. Ceux-ci avaient été étranglés d'un seul coup ; mais, pour M. Perboyre, la chose se fit plus lentement : on eût dit que le bourreau voulait savourer les dernières convulsions de la victime. Après avoir d'abord serré le nœud fatal, il lâcha la corde, comme pour donner au martyr le temps de bien sentir la mort ; peu après, il serra encore, et s'arrêta de nouveau ; ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il se décida à en finir... Mais, comme le corps paraissait conserver quelque souffle de vie, un satellite s'approcha, et, d'un violent coup de pied dans le ventre, acheva le sacrifice du missionnaire. Ce fut vers midi que sa belle âme s'envola au ciel.

Peu de jours après l'exécution, les chrétiens de Outchang-fou obtinrent, à prix d'argent, d'avoir le corps du martyr. Après l'avoir revêtu des ornements sacrés, ils lui rendirent en secret les honneurs funèbres et l'ensevelirent ensuite hors des murs de la ville. On vient d'élever une chapelle sur le lieu de son martyre. Le B. Perboyre est le second missionnaire de Chine qui reçoit les honneurs des autels ; le premier est le B. Odoric, religieux franciscain.

Le B. Pierre-Marie-Louis Chanel était né à Cuet (diocèse de Belley), le 12 juillet 1803, et a été mis à mort en haine de la foi, dans l'île de Futuna (Océanie), le 28 avril 1841.

C'est le 24 décembre 1836 que le P. Chanel s'embarqua au Havre pour les lointaines missions de l'Océanie centrale où l'attendait la palme sanglante.

Le 12 novembre 1837, il débarquait dans l'île de Futuna. On sait le reste : trois ans de prières, de privations, d'apostolat. Puis